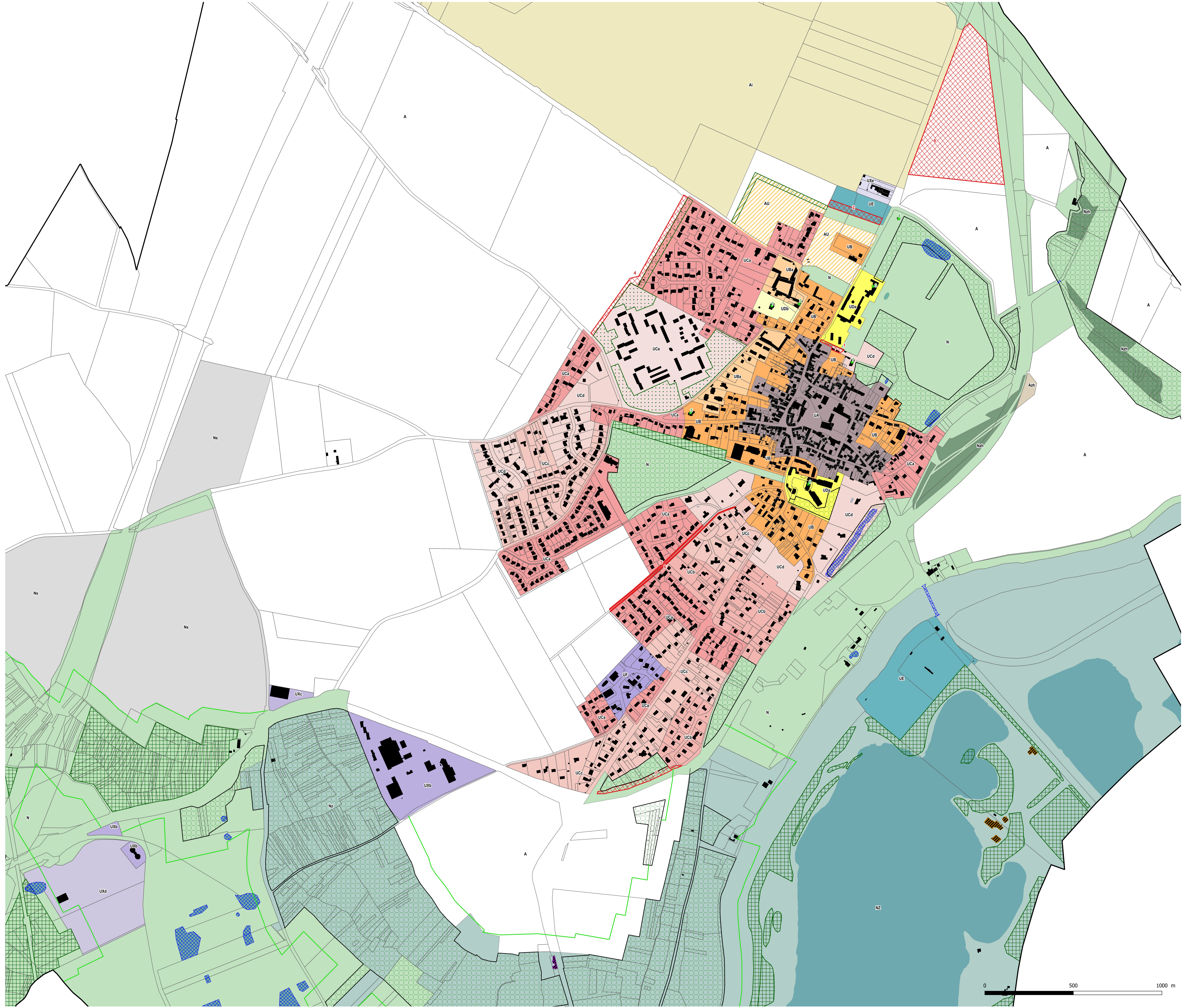




Légende
PRESCRIPTIONS
★ Bâti remarquable
Protection des lièges d'un massif boisé de plus de 100ha
Emplacements réservés
Espaces boisés
Espaces Boisés Classés
Espaces paysagers à protéger
Plantations à réaliser
Mares et plans d'eau (art. L151-23 du Code de l'urbanisme)
Construction ayant des possibilités d'évolution définies dans le règlement de la zone NZ - Secteur de la Violette
Construction ayant des possibilités d'évolution définies dans le règlement de la zone NZ - Secteur de la base de loisirs

ZONES
A
AU
Az
Azh
Ai
N
Ns
Nz
Nzh
UA
UB
UBa
UCb
UCc
UCd
UCe
UDa
UDb
UE
UF
UXb
UXc
UXd
UXe

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO	NATURE	EMPRISE	DESTINATAIRE
1	Elargissement de l'accès	515 m²	Commune
2	Agrandissement du cimetière	3 138 m²	Commune
4	Création d'une voie et de réseaux	2 547 m²	Commune
5 et 6	Elargissement de la voie	806 m² et 966 m²	Commune
7	Passage de réseaux	1 163 m²	Commune
8	Réalisation d'une nouvelle station d'épuration	70 913 m²	CCPMF

Commune
d'ANNET-SUR-MARNE
Département de Seine-et-Marne

MODIFICATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
Documents graphiques
4.2 - Zoom Centre-Bourg

Vu pour être annexé à la DCM du :

Référence : E19204

128 rue de Charenton
75012 PARIS
Tel : 01.77.15.65.37

Date : Septembre 2019

Echelle : 1/3 500

altéreo

